Titres-Restaurants SNCF



Transformons l'essai!



Historique:

L'UNSA, début 2015, sollicite seule la Direction de l'Entreprise SNCF afin de mener une étude de faisabilité, concernant la dotation des Titres-Restaurants pour les agents SNCF.

90 % des salariés SNCF, ne pouvant fréquenter les cantines pour causes de rytmes de travail incompatibles ou d'absence de proximité...

En réponse, l'Entreprise propose une expérimentation au sein d'un panel d'agents de l'Infrastructure. L'UNSA, négocie, signe et valide cet accord le 20 mai 2015, via le CE-GI. La dotation est proposée à 650 agents début août. (Financement SNCF 4 euros, financement salarié 4 euros par Titre-Restaurant)

L'UNSA demande dès à présent à l'Entreprise de transformer l'essai et de rentrer en négociations pour le bénéfice du plus grand nombre. L'UNSA revendique une participation employeur de 5,36 euros, par Titre-Restaurant...

Participation optimisée Employeur 2015 par Loi de finances N° 2014-1654 :

5,36 euros

Septembre 2015



Le syndicalisme en positif!



56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél: 01 53 21 81 80 • Fax: 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



Titres-Restaurants à la SNCF



L'UNSA ouvre la porte!

L'UNSA-Ferroviaire, début 2015, sollicite seule la Direction de l'Entreprise SNCF afin de mener une étude de faisabilité concernant la dotation des Titres-Restaurants pour les agents SNCF. En réponse la Direction propose une expérimentation au sein d'un panel d'agents à l'INFRA.

L'UNSA démontre tout le bienfondé de sa démarche, et entend élargir ce dispositif au plus grand nombre à la SNCF!

